

Mardi 25 mars 2025,
Jour du vote du budget du conseil départemental de l'Hérault

Toutes et tous, en grève ou en débrayage
et rassemblement à 11h30 devant le Conseil départemental

Pique-nique tiré du sac, interventions, slogans, musiques...

FAISONS-NOUS ENTENDRE, après ça sera trop tard !!!



Plans sociaux, licenciements économiques,
diminution des effectifs dans tous les services...
Du jamais vu dans notre secteur ! APS 34,
ADAGES, APF... A qui le tour ?

Remise en cause du financement du **Ségur-Laforcade** ainsi que de son versement aux salarié-e-s dans certaines associations aujourd'hui et pourquoi pas dans toutes demain ? Son non-paiement aux emplois aidés et aux contrats apprentissages -pro

Salaires grandement insuffisants, au niveau du SMIC ou légèrement supérieurs pour un grand nombre de salarié-e-s, perte de pouvoir d'achat pour toutes et tous,

Moyens insuffisants pour **assurer une véritable politique d'accompagnement des personnes en difficultés,** que ce soit dans le social ou le médico-social...

Perte du sens du travail, bureaucratisation des métiers éducatifs avec sérafin.ph, cousin de la tarification à l'acte dans l'hôpital, avec une incidence négative sur les salarié-e-s et les bénéficiaires.

Projet patronal entraînant une **dégradation des conventions collectives,**

Management violent, augmentation des burn-out, des licenciements (disciplinaires ou inaptitudes), des démissions..., surcharge de travail, glissement de postes et de tâches.



SOCIAL, MEDICO-SOCIAL

EN DANGER

SOCIAL, MEDICO-SOCIAL

EN COLERE

Ensemble, défendons notre secteur et exigeons :

- des moyens suffisants pour accompagner correctement les enfants ou les personnes dans le besoin, des budgets suffisants pour répondre aux besoins et projets des publics suivis,
- des salaires décents, avec le financement et le versement du Ségur pour toutes et tous, ainsi qu'une augmentation générale des salaires,
- que le projet individuel des enfants ou personnes accompagnés prime par rapport au financier,
- l'arrêt de Sérafin-ph qui robotise nos métiers, tout en rendant la vitrine plus belle que la réalité,
- des droits conventionnels de qualité et des conditions de travail respectueuses.

Le 25 Mars, le social et le médico-social se mobilisent en nombre.

Un courrier sera distribué à l'ensemble des Conseillères, Conseillers Départementaux.

Ce courrier sera aussi adressé à l'ARS, CAF, aux diverses mairies du départements, préfecture de l'Hérault... Car les régressions, les coupes budgétaires, les manques de moyens, les dégradations des conditions de travail concernent l'ensemble des secteurs et l'ensemble des financeurs.